



COMMUNIQUE DE PRESSE du 14 octobre 2020.

**Consternation des salariés de Tarbes Industry.
Après de multiples alertes, des réunions, une table ronde en
préfecture.....**

**Mme la Ministre des Armées conclut :
IL N'Y A AUCUNE INQUIETUDE à AVOIR !
QUE DOIVENT FAIRE LES SALARIES
POUR ENFIN ÊTRE ENTENDUS !**



Le 5 octobre dernier, la table ronde qui se tenait en Préfecture faisait le constat (à l'aune de deux études réalisées par les cabinets KPMG et SECAFI) des grandes difficultés financières que traversait notre entreprise et concluait à la nécessité de trouver rapidement un véritable partenaire industriel.

Lors de cette table ronde les représentants des salariés demandaient au Préfet des Hautes Pyrénées de saisir officiellement le CIRI (Comité Interministériel de Restructuration Industrielle) dépendant du Ministère de l'Economie afin d'accélérer la recherche d'un industriel indispensable pour assurer l'avenir de l'entreprise.

Cette demande a été écartée au motif que des contacts étaient en cours avec un industriel local.

Depuis, nous avons appris que cette « piste » locale n'était plus d'actualité.

Il y a donc URGENCE à AGIR !

Pourtant le 6 octobre, Mme la Ministre des Armées interrogée en commission de la défense nationale à l'assemblée nationale par M. le député Bastien Lachaud a indiqué que notre entreprise ne soulevait pas d'inquiétudes particulières.

👉 **vidéo de la question et de la réponse Ministérielle :**
<https://www.youtube.com/watch?v=ZfWNSabyKhI>

A l'écoute de cette réponse, c'est la colère qui a succédé à l'incompréhension.

Cette réponse ministérielle témoigne en effet d'une absence d'écoute ou alors d'un manque d'information de Mme la Ministre.

En effet, comment considérer que la situation de l'entreprise ne soulève aucune inquiétude, alors que c'est exactement l'inverse et que les salariés n'ont cessé d'alerter les pouvoirs publics à tous les niveaux (tant local que national) depuis des mois, la Ministre elle-même ayant été destinataire de trois courriers particulièrement explicites.

Les salariés s'interrogent : le dirigeant de l'entreprise qui n'a apporté que 2500 € et qui ne respecte pas ses engagements bénéficie-t-il de plus d'écoute et de considération que des travailleurs à la conduite exemplaire et qui ne demandent qu'une chose :

TRAVAILLER ET DEMONTRER QUE LEUR SAVOIR FAIRE PEUT ENCORE S'EXERCER.

Les salariés ont à nouveau écrit au Ministère des Armées et au Ministère de l'économie.

Ils ont décidé de se battre et feront tout pour se faire entendre et éviter un nouveau dépôt de bilan alors que l'entreprise dispose d'un savoir faire industriel reconnu et qu'elle dispose sans doute pour la première fois depuis bien longtemps d'une visibilité sur trois ans en matière de carnet de commandes.

**Pour les salariés de Tarbes Industry, s'il existe des problèmes graves aujourd'hui, il ne faut pas les chercher au niveau du savoir faire des salariés et de leur volonté d'assurer l'avenir industriel du site,
mais bien au niveau de la direction de l'entreprise et de sa stratégie.**

**Pour les salariés de Tarbes Industry,
l'Etat, les pouvoirs publics, doivent les entendre et agir REELLEMENT !**

Les salariés de Tarbes Industry et l'Union Locale CGT Tarbes.



Tarbes, le 12 octobre 2020

Madame la Ministre des Armées
14 rue Sainte Dominique
75 700 Paris SP 07

Objet : Situation de l'entreprise Tarbes Industry, fournisseur de NEXTER. Consternation des salariés de l'entreprise.

Madame la Ministre,

Le 6 octobre dernier vous avez répondu lors de votre audition en commission de la défense nationale à une question posée par M. le député Bastien Lachaud sur notre situation.

Nous l'avons effectivement interpellé sur notre sort et sur les grandes inquiétudes qui sont les nôtres (et le mot est faible) quant à la pérennité de notre activité ainsi que l'avenir de nos emplois et celui de nos familles.

Votre réponse a suscité l'incompréhension au sein de l'effectif de l'entreprise.

En effet, si nous avons pris acte de la réaffirmation du caractère stratégique de nos productions, le fait que vous indiquiez que notre situation ne suscitait pas d'inquiétude a choqué les salariés qui se demandent si leurs alertes successives, tant au niveau local que national, sont entendues.

En effet, que ce soit : par les courriers que nous vous avons communiqués (trois dont le dernier en date du 30 juillet 2020), à l'occasion d'audiences au Ministère des armées ou par audioconférence, de rendez-vous au Ministère de l'Economie (le 28 août avec M. Glita, ex-délégué interministériel aux restructurations d'entreprises), de rencontres avec M. le Préfet et les parlementaires locaux, nous n'avons cessé de tirer la sonnette d'alarme.

Nous avons répété de manière responsable que notre avenir était conditionné à l'arrivée d'un industriel, le repreneur de notre entreprise le 10 janvier 2020 (M. Franck Supplisson) n'étant manifestement pas en mesure de tenir les engagements pris, d'apporter les fonds propres nécessaires, de réaliser les investissements minimums qui pourtant avaient été annoncés lors de la présentation du projet de reprise devant le tribunal de commerce de Paris et de réunir en conséquence les conditions nécessaires pour répondre aux commandes de l'Etat et à la confiance que ce dernier nous apportait en garantissant trois années de commandes (près de 30 millions de chiffre d'affaires).

Est-il nécessaire de rappeler que M. Supplisson n'a investi personnellement à ce jour que 2 500 € dans l'entreprise.

Nous avons également sollicité une brève entrevue avec vos collaborateurs lors de votre séjour à Tarbes lors de l'hommage national rendu à nos soldats tombés au Mali mais avons bien compris que les circonstances et votre agenda rendaient difficile l'organisation de cette audience.

Et comme nous l'avons indiqué à M. Grandjean le 2 octobre lors d'un échange téléphonique, les salariés ne veulent qu'une chose : **TRAVAILLER, PRODUIRE et ASSURER leur avenir**, répondant ainsi à une remarque de sa part sur la nécessité impérieuse de PRODUIRE.

C'est d'ailleurs ce qu'ont réaffirmé les salariés de l'entreprise par **une lettre ouverte à votre attention que nous avons communiquée à M. Grandjean et que vous trouverez en annexe du présent courrier.**

Les salariés ne demandent que cela et ne sont en rien les responsables de la situation actuelle, comme voudraient le laisser entendre les interventions indignes de M. Supplisson, y compris au niveau ministériel.

Par ailleurs votre réponse est intervenue le lendemain d'une table ronde en Préfecture le 5 octobre qui a permis de constater l'importance des difficultés de l'entreprise qui enregistrera des pertes conséquentes en fin d'année 2020.

Ces constats ont notamment été étayés par deux études financières réalisées par le cabinet KPMG et le cabinet SECAFI, études qui au demeurant se sont avérées plus optimistes que la réalité en termes de chiffre d'affaires et de résultat.

Depuis, nous avons appris que la recherche d'un partenaire industriel local était en échec, alors que nous avons demandé le 5 octobre à M. le Préfet des Hautes Pyrénées la saisine officielle du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle pour de travailler à la recherche d'un véritable partenaire industriel susceptible d'assurer la pérennité de l'entreprise en engageant la politique de diversification qui s'impose.

Aussi, après l'incompréhension et le sentiment d'abandon qui a pu régner un moment parmi les salariés, il y a surtout la volonté de ne pas laisser mourir cette entreprise, de maintenir un site industriel sur notre territoire et d'assurer un avenir pour nos familles dans la période si difficile que traverse le pays.

C'est pourquoi nous vous demandons, comme nous le faisons auprès du Ministère de l'Economie et de l'industrie de tout mettre en œuvre à votre niveau pour donner des perspectives à notre entreprise.

Jamais nous n'avons disposé d'un carnet de commandes, comme c'est le cas aujourd'hui, permettant d'engager une vraie politique de diversification.

Il serait dès lors incompréhensible que cette opportunité débouche finalement sur un nouveau dépôt de bilan.

Pour éviter cela, il devient impératif qu'un industriel intervienne à notre niveau et, si rien n'est jamais acquis, il est urgent d'engager une recherche de partenaire **qui dépasse l'échelon local**.

A ce titre, nous considérons que la saisine du CIRI, mise en suspens par M. le Préfet le 5 octobre, et un travail conjoint avec le Ministère des Armées sont désormais urgents et impératifs si nous voulons éviter une nouvelle procédure judiciaire dès la fin de l'année ou le début de l'année prochaine.

En restant bien évidemment à votre entière disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous jugerez utiles, nous vous prions de croire, Mme la Ministre, en l'assurance de notre haute considération.